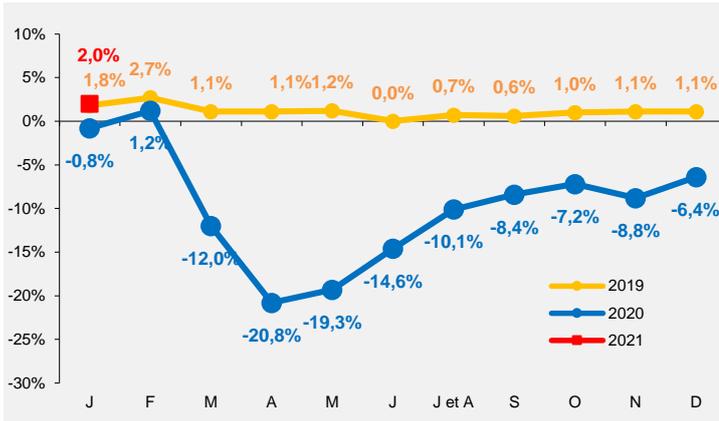


Le commerce traditionnel à la loupe

(Commerce indépendant de proximité : -300 m²)

Chiffre d'affaires de Janvier 2021

1. Évolution des chiffres d'affaires cumulés



Source : CCI de Grenoble
Évolution des CA cumulés depuis janvier comparés aux mêmes mois de l'année précédente

2. Évolution par territoire

Territoire	CA Janvier 2021 ⁽¹⁾	Cumul CA 12 mois glissants
Commune de Grenoble	-3,6 %	-11,9 %
dont Centre-ville	-5,6 %	-12,9 %
Métropole de Grenoble	-0,9 %	-9,4 %
Pays voironnais	8,7 %	-1,5 %
Reste de la circonscription	5,6 %	1,3 %
Grésivaudan	4,5 %	-2,2 %
Saint-Marcellin SMVIC*	7,6 %	-6,4 %
Total circonscription Grenoble	2,0 %	-6,4 %

Source : CCI de Grenoble - * SMVIC : Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

3. Évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	CA janvier 2021 ⁽¹⁾	Cumul CA 12 mois glissants
Alimentation	6,2 %	1,9 %
Équipement de la personne	-12,9 %	-14,6 %
Équipement du foyer	4,6 %	-10,0 %
Santé, beauté	2,4 %	-10,3 %
Culture, loisirs	0,6 %	-6,8 %
Total circonscription Grenoble	2,0 %	-6,4 %
Total France⁽³⁾	-1,6 %	-7,3 %

Source : CCI de Grenoble – La circonscription CCI Grenoble correspond à l'appellation « Région grenobloise » (arrondissement CCI de Grenoble, soit 287 communes du Sud Isère)

- (1) Évolution du CA durant le confinement mars avril mai 2020 / mars avril mai 2019.
(2) Évolution des CA cumulés depuis janvier comparés aux mêmes mois de l'année précédente.
(3) Banque de France, petit commerce (hors automobile), indice en valeur (brut).

Un mois de janvier 2021 meilleur
au plan local.

L'année 2021 a débuté sur une progression du CA du commerce de détail indépendant en région grenobloise. Ainsi, les chiffres d'affaires ont augmenté de +2,0 % en janvier 2021 en région grenobloise par rapport à janvier 2020. Au plan national, la tendance est moins favorable avec une baisse des CA de -1,6 %, le renforcement des mesures restrictives dès le 2 janvier (couvre-feu anticipé à 18h) dans 25 départements ayant eu un impact négatif plus important sur l'activité commerciale. (source : Banque de France, CA du petit commerce hors auto sur la même période).

Janvier 2021 a été marqué par le retour du couvre-feu à 18h à partir du 16 janvier dans notre département, destiné à freiner la circulation du virus. De plus, les soldes d'hiver ont été décalés au 20 janvier. Tout ceci a eu pour effet une baisse importante de la fréquentation des magasins, notamment en centre ville et dans les centres commerciaux et ce, malgré les ouvertures dominicales autorisées. Le click&collect et la vente à emporter ont souffert du couvre-feu à 18h. Les évolutions sectorielles sont assez contrastées, l'alimentaire étant le mieux orienté tandis que l'équipement de la personne connaît une situation préoccupante.

Ainsi, 49 % des commerçants interrogés déclarent une hausse de chiffre d'affaires par rapport à janvier 2020. Parmi les territoires, le centre-ville de Grenoble apparaît plus touché, ce qui est une tendance nationale des centres-villes qui cumulent report des soldes, défiance vis-à-vis des regroupements (maintien des distanciations), et moindre fréquentation (télétravail, couvre-feu, absence de loisirs et de lieux de restauration).

Sur un an, les prix à la consommation progressent de 0,6% à fin janvier 2021 par rapport aux 12 mois précédents.

En glissement annuel, les CA se replient de -6,4% en région grenobloise, et de -7,3 % en France (source : Banque de France petit commerce hors auto). Ils témoignent d'une fragilisation croissante de nombreux petits commerces non essentiels. Par ailleurs, Procos souligne l'explosion du e-commerce, de la livraison et de l'omnicanal, « Le online restera le grand gagnant de la crise sanitaire », « 2020 a fait gagner plusieurs années au web, sa part de marché dans le commerce de détail est passée de 9,5 % en 2019 à 13-14% en une seule année ».

Contact méthodologie :
observatoire.eco@grenoble.cci.fr

Retrouvez chaque mois l'analyse par territoire (métropole, centre-ville, voironnais, Grésivaudan, Srmvic, etc..) et par secteur d'activité sur www.presences-grenoble.fr et sur www.grenoble.cci.fr